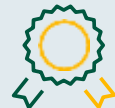


# ESG FACTBOOK 2025

Transformer les objectifs en progrès

# Table des matières

Stratégie de développement durable et réalisation	3
Initiatives et progrès	10
Environnement	12
Social	28
Gouvernance	41
Synthèse	48



# Stratégie de développement durable et réalisation

---

3 questions à Gabriele Maurer, vice-présidente Corporate Sustainability, Health and Safety	4
Les temps forts du développement durable 2025	5
Notations ESG, initiatives et adhésions	6
Notre valeur ajoutée	7
Stratégie de développement durable 2030+ : Notre vision et notre mission	8
Stratégie de développement durable 2030+ : Des objectifs ambitieux	9

---



## 3 questions à Gabriele Maurer, vice-présidente Corporate Sustainability, Health and Safety

### Pourquoi le développement durable est-il un élément central de la stratégie d'entreprise pour Jungheinrich ?

Pour Jungheinrich, le développement durable n'est pas seulement une question d'attitude, mais aussi un facteur décisif de compétitivité à long terme. Il influence les décisions d'investissement, l'accès aux marchés, les attentes de nos clients et l'évaluation des marchés financiers et des agences de notation. En même temps, il est étroitement lié à notre cœur de métier : Efficacité, circularité et sécurité sont des promesses de performance de l'intralogistique moderne et incarnent pour nous l'avenir de l'entrepôt. Avec ce Factbook ESG, nous voulons montrer clairement et de manière transparente où se situe Jungheinrich, même au-delà des exigences réglementaires. Le document complète le rapport conforme à la CSRD (directive RSE) en y ajoutant des présentations visuelles de données et de thèmes qui, bien qu'ils ne soient pas considérés comme essentiels au sens de la CSRD, revêtent une grande importance pour Jungheinrich et ses parties prenantes. Cette structure permet de trouver facilement et rapidement les informations.

### Selon vous, quel est le principal levier pour rendre le développement durable réellement efficace ?

Le plus grand levier réside dans l'intégration cohérente du développement durable dans nos produits, nos solutions et nos processus. Il est important pour nous de rendre l'impact mesurable tout au long de la création de valeur et de créer une réelle valeur ajoutée. Cela vaut aussi bien pour nos clients que pour Jungheinrich. Nos solutions électrifiées, économes en énergie – et de plus en plus axées sur l'économie circulaire – montrent comment les objectifs écologiques et économiques peuvent aller de pair. Complété par des structures de gouvernance claires et des objectifs transparents, il en résulte une base solide pour créer de la valeur durable.

### Qu'est-ce qui vous donne la certitude que Jungheinrich pourra mettre en œuvre avec succès ses ambitions en matière de développement durable à long terme ?

Notre orientation stratégique, nos objectifs mesurables, ainsi que notre grande capacité d'innovation et notre expertise métier constituent les meilleurs atouts pour une mise en œuvre réussie à long terme. En outre, chez Jungheinrich, le développement durable est intégré dans les processus décisionnels clés. Nos objectifs font l'objet d'un suivi régulier, d'une évaluation externe et d'un



Gabriele Maurer,  
Vice-Présidente Corporate Sustainability, Health and Safety

ajustement continu. Cette combinaison d'ambition, de transparence et de réalisation concrète donne confiance à nos parties prenantes et est, à notre avis, la clé pour assurer la stabilité, la résilience et la valeur durable de l'entreprise à long terme.

Cela montre clairement que les ambitions en matière de développement durable sont fermement ancrées dans la stratégie d'avenir de Jungheinrich et contribuent de manière significative à la pérennité de l'entreprise.



# Les temps forts du développement durable 2025



## L'économie circulaire avance

Nous avons créé avec succès notre stratégie mondiale d'économie circulaire. Le taux élevé de recyclage de nos appareils d'occasion est déjà un succès.



## Sécurité accrue sur le lieu de travail

Le LTIR (accidents avec arrêt par million d'heures travaillées) est de 10,5. Il a donc encore diminué et a dépassé notre objectif 2025.



## Moins de déchets de mise en décharge au niveau mondial

En 2025, nous avons réduit de près de 75 % la part de nos déchets mis en décharge dans le monde, ce qui représente une étape importante vers nos objectifs ambitieux en matière de déchets.



## Davantage de femmes à des postes à responsabilité

La proportion de femmes au sein du Directoire et du Conseil de surveillance est de 41 % en 2025 (année précédente: 35 %).



## Augmentation du volume d'achat responsable

Nos dépenses durables ont continué de croître et atteignent à présent 82 %, dépassant ainsi notre objectif 2025 de 80 %.



## Une durabilité exemplaire

La nouvelle médaille de platine décernée par EcoVadis ainsi que la note maximale « A » obtenue dans le classement CDP confirment l'amélioration constante de nos performances en matière de développement durable.

En remportant le prix allemand de développement durable 2026, nous avons reçu l'une des distinctions européennes les plus importantes en matière de responsabilité entrepreneuriale. Ce succès confirme la cohérence de notre stratégie, qui consiste à concilier rentabilité et développement durable.





# Notations ESG, initiatives et adhésions

Jungheinrich utilise les notations ESG pour rendre les progrès mesurables et transparents. Ces évaluations nous permettent de nous situer sur le marché et nous aident à identifier rapidement les exigences externes et à y répondre de manière ciblée.

## Notations ESG



<b>2025</b>	<b>Platine (85 points)</b>	<b>A</b>	<b>B- Prime</b>	<b>20,8</b>
2024	Platine (82 points)	B	B- Prime	26,6
Échelle	De 0 à 100 ; médaille de bronze à médaille de platine	De A à F	De A+ à D	De 0 à 100 Plus faible = risque plus faible
Tendance				

EcoVadis évalue les entreprises selon 21 critères de durabilité sur quatre thématiques principales : environnement, travail et droits de l'homme. Éthique et approvisionnement durable. Seul le Top 1 % des entreprises évaluées reçoit la médaille de platine.

CDP est un programme international de déclaration pour évaluer les performances environnementales. Ces résultats s'appuient sur des données climatiques et environnementales collectées selon des normes standardisées, qui sont communiquées par les organisations participantes et évaluées de manière

ISS ESG évalue les entreprises à l'aide d'analyses ESG spécifiques à l'industrie. L'évaluation est basée sur des indicateurs qualitatifs et quantitatifs relatifs à l'environnement, au social et à la gouvernance, complétés par un contrôle contradictoire et des analyses de matérialité.

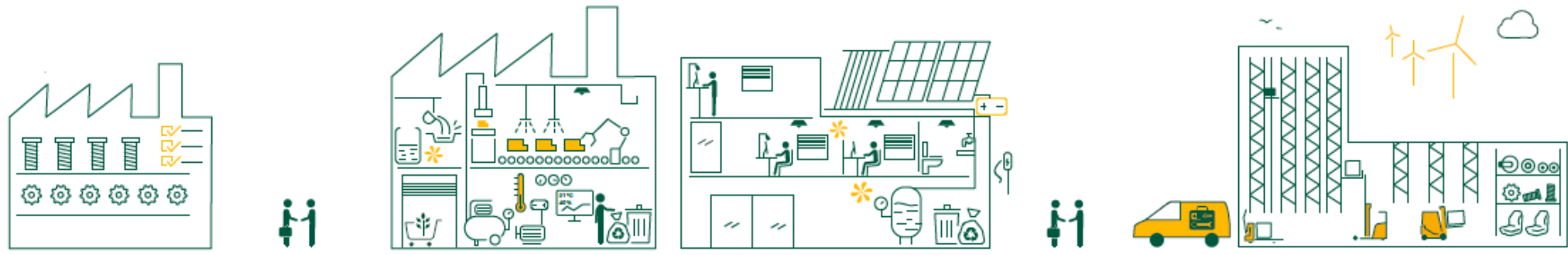
Sustainalytics évalue les entreprises en fonction de leurs principaux risques ESG et de l'efficacité de leur gestion des risques. L'analyse s'appuie sur des données publiques, des thèmes ESG spécifiques à l'industrie et sur un processus d'audit régulièrement mis à jour.

## Initiatives et adhésions





# Notre valeur ajoutée



Matières premières Produits intermédiaires

Développement Fabrication et recyclage

Services financiers

Distributions, y compris produits commerciaux et produits OEM

Vente en partenariat

Utilisation et Service

Fin de vie du produit

## Activités en amont



## Nos activités



## Activités en aval

2 4 11 12 15

1 2 3 4 6 7 8 9 10 13

2 5 13 14

### Thèmes principaux

#### Environnement

##### Protection du climat

- 1 Adaptation au changement climatique
- 2 Protection du climat
- 3 Énergie

##### Économie circulaire

- 4 Flux de ressources, y compris l'utilisation des ressources
- 5 Sorties de ressources liées aux produits et services
- 6 Déchets

#### Social

##### Personnel de l'entreprise

- 7 Santé et sécurité
- 8 Diversité
- 9 Formation continue et développement des compétences
- 10 Protection des données

##### Main-d'œuvre dans la chaîne de valeur

- 11 Conditions de travail
- 12 Autres droits liés au travail

##### Consommateurs et utilisateurs finaux

- 13 Protection des données
- 14 Santé et sécurité

#### Gouvernance

##### Gestion d'entreprise

- 15 Gestion des relations avec les fournisseurs, Y compris les pratiques de paiement

#### Intralogistique durable

Pour nos clients, nous façonnons l'avenir de l'entrepôt :

**efficace,  
circulaire,  
sécurisé.**

→ [Vous trouverez plus d'informations sur notre site Web.](#)



## Stratégie de développement durable 2030+ : Notre vision et notre mission

Notre vision :

**Être l'une des entreprises  
les plus durables au monde.**

Mesuré par des notations de durabilité de premier plan et soutenu par des objectifs ambitieux tout au long de la chaîne de création de valeur.

Notre mission :

**Poussés par la responsabilité et la passion, nous rendons possible l'intralogistique durable. Nous transformons des objectifs ambitieux en solutions fiables avec un impact mesurable.**



# Stratégie de développement durable 2030+ : Objectifs ambitieux

## 2030+ STRATEGY

Développement mondial

Automatisation

Développement du portefeuille

Transformation

Développement durable

La durabilité est et reste notre priorité et un élément fondamental de notre stratégie d'entreprise.

Environnement

### Promouvoir la décarbonation et gérer activement les risques climatiques

- ▶ D'ici 2030 : réduction et compensation de 30 % dans les Scopes 1 à 3, y compris les objectifs de réduction selon SBTi.
- ▶ D'ici 2050 : objectifs de réduction et émissions nettes nulles en Scopes 1 à 3 selon SBTi.
- ▶ Pas d'interruptions significatives de l'activité liées au climat.

### Promouvoir l'économie circulaire et réduire l'utilisation des ressources

- ▶ Augmentation de l'utilisation de matériaux circulaires/durables.
- ▶ D'ici 2030 : 0 % de déchets de mis en décharge sur les sites équipés de systèmes de recyclage.

Social

### Créer un environnement de travail sécurisé et équitable

- ▶ D'ici 2030 : Amélioration du LTIR à 5,0.
- ▶ Augmentation de la proportion de femmes dans les postes de direction.
- ▶ Au moins 18 heures de formation par collaborateur par an.

### Créer des entrepôts sécurisés pour nos clients

- ▶ Augmentation de la sécurité des clients, entre autres grâce à l'utilisation de systèmes d'assistance.

Gouvernance

### Assurer un approvisionnement transparent et durable

- ▶ Améliorer la transparence et améliorer les standards dans les chaînes d'approvisionnement.

### Renforcer une gestion d'entreprise axée sur les valeurs

- ▶ Recevoir les meilleures notations stratégiques attribuées par EcoVadis, CDP, Sustainalytics et ISS ESG.
- ▶ Respecter, promouvoir et protéger les droits humains dans le monde entier.
- ▶ Aucune amende pour violation de la protection des données.

# Initiatives et progrès



Nous avons pris en compte les informations disponibles au 31 décembre 2025.

---

Environnement	12
Social	28
Gouvernance	41

---

## Structure ESG et ambition

# E

## Environnement

Nous renforçons nos pratiques commerciales dans les domaines de l'économie circulaire, de la protection du climat, de notre démarche HSE et de la Compliance, et ancrons ces priorités en conséquence à tous les niveaux décisionnels.

# S

## Social

Nous créons une culture d'entreprise axée sur les collaborateurs qui garantit des emplois sécurisés et permet à nos collaborateurs d'agir de manière durable. En étroite collaboration avec nos clients et fournisseurs, nous favorisons l'intralogistique durable dans notre chaîne de valeur.

# G

## Gouvernance

Nous veillons à optimiser les processus, à établir des indicateurs fiables et à assurer une communication transparente afin d'instaurer la confiance et la crédibilité dans nos performances en matière de développement durable, dans une dynamique d'amélioration continue, et de renforcer notre résilience.

# Environnement



---

Nos objectifs environnementaux stratégiques	13
Feuille de route vers le zéro net	14
Gestion des gaz à effet de serre	15
Émissions de gaz à effet de serre	16
Energie	17
Intensité des gaz à effet de serre et intensité énergétique	18
Risques climatiques	19
Résistance climatique	21
Économie circulaire	22
Économie circulaire tout au long du cycle de vie des produits	23
Déchets	24
Eau et biodiversité	25
Material Compliance	26
Taxonomie UE	27



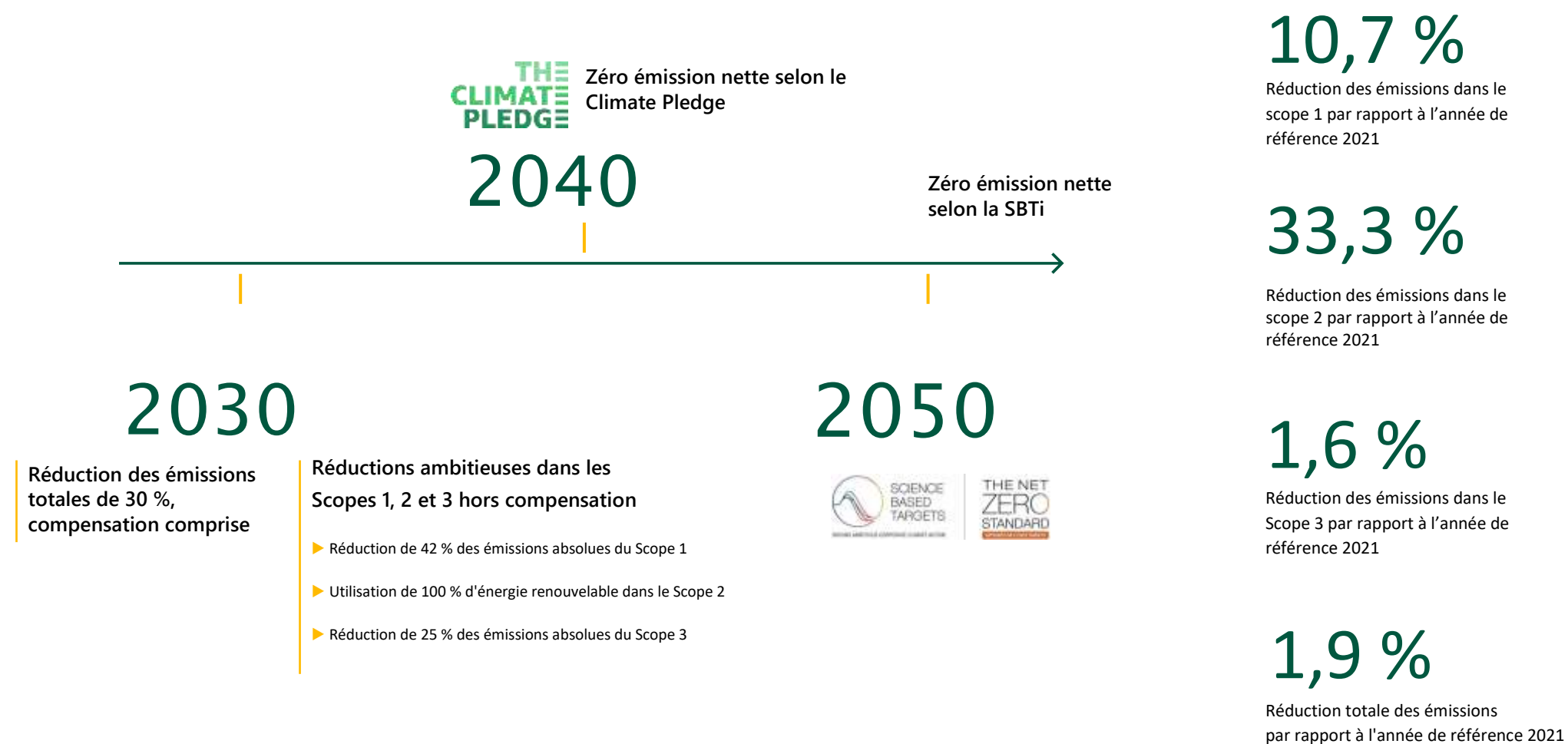
## Nos objectifs environnementaux stratégiques

Thématique	Objectif	Délai
Protection du climat	Réduction des émissions absolues de 90 % par rapport à l'année de référence 2021 dans les Scopes 1, 2 et 3	D'ici 2050
	Zéro émissions nettes dans les Scopes 1, 2 et 3, y compris la neutralisation des émissions conformément à la SBTi	D'ici 2050
	Réduction des émissions absolues de 42 % dans le Scope 1 Utilisation de 100 % d'énergie renouvelable dans le Scope 2 Réduction des émissions absolues de 25 % de Scope 3	D'ici 2030
	Réduction et compensation des émissions de 30 % par rapport à 2021 dans tous les scopes	D'ici 2030
	Neutralisation complète des émissions dans les Scopes 1, 2 et 3	D'ici 2040
Adaptation au changement climatique	Pas d'interruptions d'activité significatives sur les sites en raison des risques climatiques	En continu
Flux de ressources entrants et flux de ressources sortants	Maintenir le taux actuel de matériaux recyclés au moins au niveau actuel	En continu
	Maintenir le niveau actuel de recyclabilité des produits et augmenter le niveau pour les emballages	En continu
	Limiter l'impact environnemental grâce à une utilisation efficace des ressources tout au long de la chaîne de valeur, dans les domaines des intrants circulaires, des opérations, de l'utilisation et des flux sortants	En continu
Déchets	Aucun déchet mis en décharge de production dans les usines allemandes	D'ici 2025
	Réduire d'un tiers la part des déchets mis en décharge sur le total des déchets, pour la ramener à 8,5 %	D'ici 2025
	Au niveau mondial, aucun déchet mis en décharge résultant des processus de travail internes, sur des sites équipés de systèmes de recyclage bien établis	D'ici 2030
	Réduction de 5 % des déchets résiduels par usine	D'ici 2025
Material compliance	100 % des fournisseurs qui renseignent les informations sur les minerais issus des zones de conflit, selon le modèle de reporting Conflict ans Extended Minerals	En continu



## Feuille de route vers le zéro net

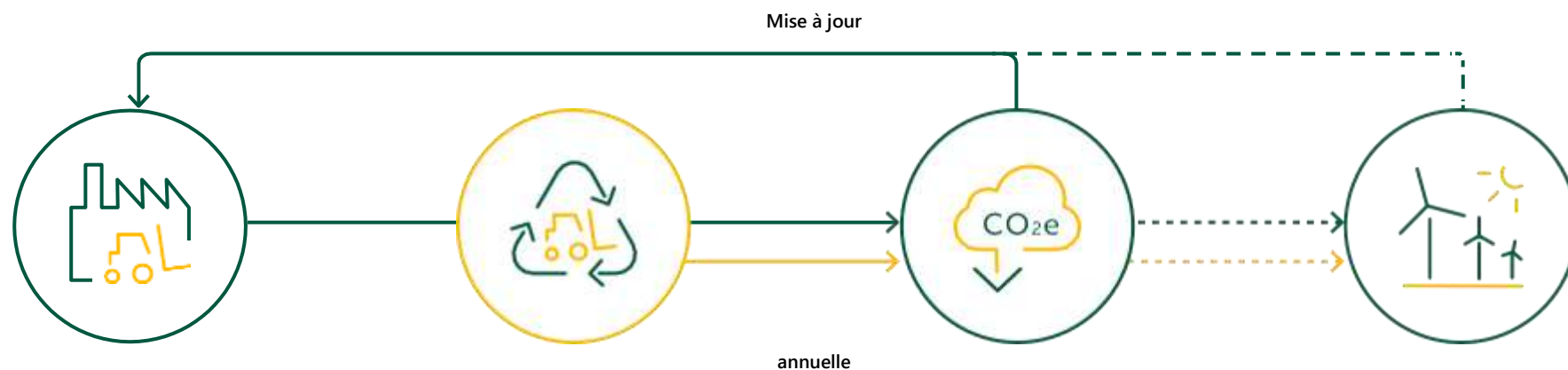
Depuis 2023, nous suivons une feuille de route scientifiquement prouvée et validée par la SBTi afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre dans les Scopes 1 à 3. Les émissions résiduelles inévitables sont compensées à long terme par des projets de protection du climat sélectionnés et vérifiables.





## Gestion des gaz à effet de serre

Afin d'atteindre l'objectif Zéro net, Jungheinrich adopte une approche globale de décarbonation qui tient compte de l'ensemble de la chaîne de valeur. Cette approche repose sur une gestion à quatre niveaux des gaz à effet de serre, qui comprend la transparence des données, les mesures de prévention et de réduction des émissions ainsi que la compensation.



### 1. Empreinte carbone Groupe (CCF : Corporate Carbon Footprint)

Estimation annuelle des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du Groupe en calculant le CCF selon le Greenhouse Gas Protocol.

### 2. Empreinte carbone produit (PCF : Product Carbon Footprint)

Calcul du PCF du portefeuille sur l'ensemble du cycle de vie (« cradle to grave »), conformément aux normes en vigueur (ISO 14040/14044 et/ou 14067).

### 3. Feuille de route

Déclinaison des mesures prise en central et des jalons définis concernant la réduction systématique des émissions et leur mise en œuvre, dans le cadre de la démarche engagée du zéro émission, sur la base du CCF et du PCF.

### 4. Compensation volontaire

Compensation volontaire des émissions résiduelles inévitables, sur la base de la stratégie globale de compensation ou de neutralisation.



# Émissions de gaz à effet de serre

Émissions de gaz à effet de serre en tonnes de CO <sub>2</sub> e		Rétrospectivement			Jalons et années cibles <sup>1</sup>			
		2021 (année de référence)	2025	2024	% 2025/2024	2030	2050	% annuel de l'objectif/l'année de référence <sup>2</sup>
<b>Émissions de gaz à effet du Scope 1</b>	Émissions brutes de gaz à effet de serre du Scope 1	55,7	49,8	49,6	0,3	32,3	–	4,7
	Pourcentage des émissions du Scope 1 provenant des systèmes réglementés d'échange de quotas d'émission (%)	–	–	–	–			
<b>Émissions de gaz à effet du Scope 2</b>	Émissions brutes de gaz à effet de serre du Scope 2 liées au site	24,6	23,0	23,9	-3,7			
	Émissions brutes de gaz à effet de serre du Scope 2 liées au marché	9,3	6,2	6,5	-3,9	0,0 <sup>3</sup>	–	11,1
<b>Émissions significatives de gaz à effet de serre du Scope 3</b>	Total des émissions brutes de gaz à effet de serre indirectes du Scope 3 <sup>4</sup>	2 555,9	2 513,9	2 519,3	-0,2	1 916,9	–	2,8
	1 biens et services achetés	1 037,5	1 089,2	994,0	9,6			
	2 biens d'équipement	14,8	23,5	16,3	43,9			
	3 Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans le scope 1 ni dans le scope 2)	16,2	17,5	17,6	-0,3			
	4 Transport et distribution en amont	118,4	105,9	88,9	19,1			
	5 Production de déchets dans les sites d'exploitation	4,2	5,3	6,1	-12,5			
	6 Voyages d'affaires	5,1	12,3	12,9	-4,6			
	7 Collaborateurs itinérants	13,7	15,6	15,7	-1,0			
	8 Actifs loués en amont	–						
	9 Transport en aval	39,5	22,9	19,3	19,1			
	10 Traitement des produits vendus	–						
	11 Utilisation des produits vendus	1 198,3	995,5	1 095,0	-9,1			
	12 Traitement des produits en fin de vie	44,7	92,0	91,1	1,0			
	13 Actifs loués en aval	–	–	–				
	14 Franchises	–	–	–				
15 Investissements	63,5	134,2	162,5	-17,4				
<b>Émissions totales de gaz à effet de serre</b>	Émissions totales de gaz à effet de serre (en fonction du site)	2 636,2	2 586,7	2 592,8	-0,2			
	Émissions totales de gaz à effet de serre (par rapport au marché)	2 620,9	2 569,9	2 575,4	-0,2	1 949,2	262,1 <sup>5</sup>	2,8

<sup>1</sup>les objectifs sont communiqués conformément à la SBTi et à la neutralisation exclusive des émissions résiduelles.

<sup>2</sup>le calcul tient compte de l'année cible 2030.

<sup>3</sup>Conformément aux objectifs de la SBTi, 100 % d'énergie renouvelable doit être utilisée dans le Scope 2, ce qui permettra d'atteindre une charge d'émission de près de 0 tonne de CO<sub>2</sub>e.

<sup>4</sup>Une adaptation méthodologique de la base de données sur les émissions utilisée pour le calcul financier entraîne une augmentation substantielle des émissions de Co<sub>2</sub>e dans les catégories de scopes correspondantes.

<sup>5</sup>Conformément aux objectifs de la SPTI, 90 % des émissions de Scope 1, Scope 2 et Scope 3 sont réduites.



# Énergie

La gestion de l'énergie à l'échelle du Groupe comprend la réduction de la consommation d'énergie sur ses propres sites, le développement des infrastructures pour la mobilité électrique ainsi que l'augmentation de la production et de l'utilisation d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables.

## Consommation d'énergie et mix énergétique

En MWh, sauf indication contraire	2025	2024
(1) Consommation de combustible provenant du charbon et des produits dérivés du charbon	-	-
(2) Consommation de combustibles provenant du pétrole brut et de produits dérivés du pétrole	158 737,8	163 723.2
(3) Consommation de combustibles provenant du gaz naturel	52 060,6	48 821.5
(4) Consommation de combustibles provenant d'autres sources d'énergie fossiles	5,5	2.9
(5) Consommation d'électricité, chauffage, vapeur et refroidissement achetée ou fournie, provenant de sources fossiles	14 509,6	14 072.6
<b>(6) Consommation totale d'énergie fossile</b>	<b>225 313,5</b>	<b>226 620.2</b>
Part des sources d'énergie fossiles dans la consommation totale d'énergie (%)	77,3	77.7
<b>(7) Consommation d'origine nucléaire</b>	<b>1 405,9</b>	<b>1 242.0</b>
Part de la consommation provenant de sources d'énergie nucléaires dans la consommation totale d'énergie (%)	0,5	0.4
(8) Consommation de combustibles issus de sources renouvelables, y compris la biomasse (dont les déchets industriels et municipaux d'origine biologique, le biogaz, l'hydrogène provenant de sources renouvelables, etc.)	-	-
(9) Consommation d'électricité, chauffage, vapeur et refroidissement achetée ou fournie, provenant de sources renouvelables	62 380,0	61 714.0
(10) Consommation d'énergie renouvelable autoproduite, non combustible	2 518,6	1 961.0
<b>(11) Consommation totale d'énergie renouvelable</b>	<b>64 898,6</b>	<b>63 675.0</b>
Part des sources d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie (%)	22,3	21.8
<b>Consommation totale d'énergie</b>	<b>291 617,9</b>	<b>291 537.2</b>

# 81%

Taux d'électricité renouvelable par rapport à la consommation totale d'électricité

# 29

Camionnettes SAV électriques (2024 : 68 | +335 %)

# 31%

Taux de véhicules électriques du parc auto



## Intensité des gaz à effet de serre et intensité énergétique

### Intensité des gaz à effet de serre par revenu net

	2025	2024
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	5 502,1	5 391.9
Chiffre d'affaires des secteurs sensibles au changement climatique (en millions d'euros)	5 502,1	5 391.9
Émissions totales de gaz à effet de serre (liées au site) par revenu net (en tonnes de CO <sub>2</sub> e par million d'euros)	0,47	0.48
Émissions totales de gaz à effet de serre (liées au marché) par revenu net (en tonnes de CO <sub>2</sub> e par million d'euros)	0,47	0.48

### Intensité énergétique par revenu net

	2025	2024
Chiffre d'affaires net provenant d'activités dans des secteurs sensibles au changement climatique (en millions d'euros)	5 502,1	5 391.9
Intensité énergétique (en MWh/million €)	53,0	54.1



# Risques climatiques

En analysant systématiquement les risques climatiques physiques, nous évaluons les risques climatiques potentiels sur tous les sites du monde entier. Les mesures d'adaptation déjà mises en œuvre et planifiées accroissent la résilience face aux risques climatiques.

## Processus d'identification et de contrôle des risques climatiques physiques

### 1. Identification du risque

Les risques climatiques physiques sont régulièrement analysés et considérés comme faisant partie intégrante de la gestion des risques.

L'identification se fait sur la base d'informations du site propres à l'entreprise et de données climatiques externes issues d'un scénario climatique optimiste (1,5 °C) et d'un scénario climatique pessimiste (4,3 °C) du GIEC jusqu'en 2030 et 2050.

### 2. Évaluation des risques

Les risques physiques sont classés selon leur impact économique, comme hauts, moyens ou faibles, en prenant en compte les effets sur les actifs et les activités commerciales.

### 3. Atténuation des risques

En cas de risques physiques moyens et élevés identifiés, on vérifie si des mesures d'adaptation appropriées existent déjà. Si elles n'existent pas ou si elles sont insuffisantes, des plans d'adaptation spécifiques au site sont définis, et doivent être mis en œuvre dans les cinq ans.

### 4. Suivi des objectifs

L'objectif principal d'éviter des interruptions d'activité significatives liées au climat sur ses propres sites sert à mesurer l'efficacité des mesures d'adaptation. Le suivi de l'objectif permet de présenter les progrès de manière transparente et d'identifier les besoins d'action.



## Part des sites présentant un risque climatique élevé par échéance et scénario climatique

Catégorie	Type	Risque climatique	Actuellement	2030		2050	
				Scénario 1,5°C	Scénario 4,3° C	Scénario 1,5° C	Scénario 4,3° C
Température	Urgent	Vague de chaleur	●	●	●	●	■
	Urgent	Incendie de forêt*	●	●	●	●	●
	Urgent	Vague de froid*	●	●	●	●	●
	Chronique	Stress thermique	●	●	▲	▲	▲
	Chronique	Changement de température	●	●	●	●	▲
Eau	Urgent	Fortes précipitations	●	●	●	●	●
	Urgent	Inondations	●	●	●	●	●
	Urgent	Sécheresse*	●	●	●	●	●
	Chronique	Stress hydrique	●	■	■	■	■
	Chronique	Acidification des océans*	●	●	●	●	●
Vent	Urgent	Tempête et ouragan tropical*	●	●	●	●	●
Masse sèche	Urgent	Affaissement du sol et glissement de terrain	●	●	●	●	●
	Chronique	Érosion des sols et côtière	●	●	●	●	●

\* Moins de 5 % des sites présentent un niveau élevé pour ce risque climatique.

- ≤ 33 %
- > 33 % à ≤ 66 %
- ▲ > 66 % à 100 %

**100 %**  
des sites avec analyse des  
risques climatiques

**< 33 %**  
des sites présentant  
actuellement des risques  
climatiques élevés

**0**  
Interruption d'activité significative  
liée au climat en 2025



# Résilience climatique

Jungheinrich met en œuvre, sur l'ensemble de ses sites, des mesures qui ont fait leurs preuves pour réduire les risques climatiques physiques et renforcer la résilience opérationnelle :

- ▶ Protection et maintenance des infrastructures critiques,
- ▶ Structures de bâtiments résistantes aux tempêtes,
- ▶ Plans d'urgence,
- ▶ Formation et mesures organisationnelles,
- ▶ Drainage et protection contre les inondations,
- ▶ Bassins de rétention et dispositifs de protection mobiles tels que les sacs de sable,
- ▶ Réserves d'eau et systèmes efficaces d'utilisation de l'eau,
- ▶ Isolation et température et gestion de la ventilation,
- ▶ Systèmes de refroidissement et de climatisation ainsi que protection solaire.

## Stress hydrique

Pour Jungheinrich, le stress hydrique représente un risque plutôt limité, car l'entreprise n'exploite pas de processus de production à forte intensité hydrique. La majeure partie de la consommation d'eau provient des usines de production, dont seulement deux sont situées dans des régions à haut risque de stress hydrique.

Jungheinrich évalue les impacts environnementaux liés à l'eau sur certains sites. Ces analyses tiennent compte des risques liés à la disponibilité et à la qualité de l'eau. Les évaluations n'ont pas identifié d'impact environnemental grave lié à l'eau.

Les risques potentiels sont traités par des mesures techniques et organisationnelles ciblées dans le cadre d'une gestion adaptée de l'eau :

- ▶ Réduction de la consommation d'eau grâce à la gestion en circuit fermé et au traitement des eaux de process et de lavage
- ▶ Réduction des quantités d'eaux usées et optimisation des systèmes d'eaux usées.
- ▶ Réduction des risques environnementaux en remplaçant les étapes de processus fortement consommatrices d'eau.

# 28,5 %

des sites présentent aujourd'hui un risque élevé de stress hydrique

# 2,7 %

des sites présentant un risque élevé de stress hydrique utilisent des processus de production consommateurs d'eau

# 21 850,6 m<sup>3</sup>

Consommation d'eau dans les usines de production situées dans une zone de stress hydrique



# Économie circulaire

## Objectifs

- ▶ Limiter l'impact environnemental grâce à une utilisation efficace des ressources tout au long de la chaîne de valeur, dans les domaines des intrants circulaires, des opérations, de l'utilisation et des flux sortants.
- ▶ Maintenir le taux actuel de matériaux recyclés au moins au niveau actuel.
- ▶ Maintenir le niveau actuel de recyclabilité des produits et augmenter le niveau pour les emballages.
- ▶ Aucun déchet mis en décharge issu des processus de production dans les usines allemandes d'ici 2025.
- ▶ Réduction de la part des déchets mis en décharge au niveau mondial de 12,7 % (2019) à 8,5 % d'ici 2025.
- ▶ Au niveau mondial, aucun déchet mis en décharge issu des processus internes d'ici 2030, sur les sites équipés de systèmes de recyclage bien établis.
- ▶ Réduction des déchets résiduels de 5 % par usine d'ici 2025.

## Actions mises en œuvre

- ▶ Dans le processus de développement des chariots, une conception respectueuse de l'environnement est mise en œuvre grâce aux principes d'écoconception.
- ▶ La directive du Groupe sur les déchets, les statistiques complètes sur les déchets et la sensibilisation améliorent la transparence et réduisent les déchets résiduels.
- ▶ Mise en place d'une organisation HSE à l'échelle du Groupe et d'un logiciel HSE centralisé pour une meilleure gestion et transparence des données.
- ▶ La réparation et la maintenance par le service après-vente prolongent la durée de vie du produit.
- ▶ Les chariots repris sont (re)mis en état et réutilisés dans des usines de reconditionnement ou dans les ateliers.
- ▶ Les chariots qui ne peuvent pas être réutilisés ou (re)mis en état sont recyclés en externe, ce qui permet d'atteindre un taux de recyclage de 99 %.
- ▶ Un procédé de recyclage des batteries lithium-ion permet de récupérer une grande partie de l'acier, du cuivre, de l'aluminium et du plastique ; le lithium est quant à lui traité dans le cadre de procédés de recyclage supplémentaires.

## Entrées et sorties des ressources

		2025	2024
Entrées de ressources	Poids total des produits et matériaux techniques et biologiques utilisés (y compris les emballages) (en t)	538 806,0	544 961.2
	Poids des composants et matériaux secondaires réutilisés ou recyclés dans la production (en t)	143 132,7	134 005.2
	Poids des composants et matériaux secondaires réutilisés ou recyclés dans la production (en%)	26,6	24,6
Sorties de ressources	Taux de réutilisation des matériaux dans tous les appareils d'occasion (en %)	98,2	97,4



## Économie circulaire tout au long du cycle de vie du produit

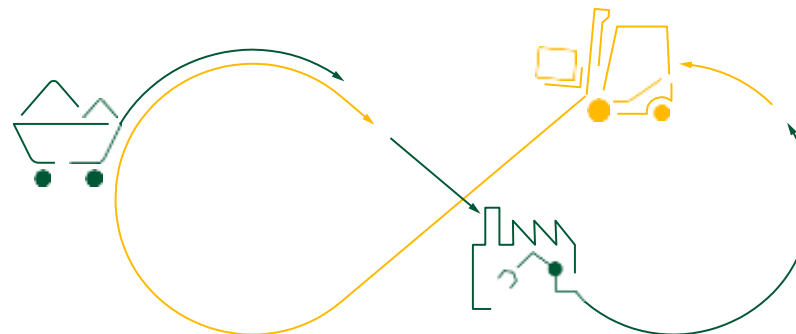
Pour Jungheinrich, les modèles économiques circulaires sont l'avenir. En 2025, nous avons pu achever l'élaboration de la stratégie d'économie circulaire à l'échelle du Groupe, démarrée l'année précédente. Sur cette base, nous adoptons une approche globale axée sur le cycle de vie afin de continuer à jouer un rôle de pionnier dans la promotion d'une intralogistique durable.

# 100%

des chariots Jungheinrich sont conçus selon les principes de l'écoconception

### Appareils neufs :

En accord avec les principes d'écoconception, nous prenons en compte déjà en phase de développement, l'efficacité énergétique et la valorisation des matériaux.



### Cycle de vie de la batterie :

Première utilisation dans le chariot neuf, seconde utilisation dans les chariots d'occasion et ensuite dans les accumulateurs stationnaires avant recyclage des cellules.

# 85%

des matériaux de nos batteries peuvent être récupérés par recyclage direct

# 99%

Taux de réutilisation et de recyclage lors du reconditionnement d'appareils d'occasion

### Appareils d'occasion :

Le reconditionnement et la remise en état des appareils d'occasion dans les usines de reconditionnement et les ateliers nous permet de réduire l'utilisation des ressources et les émissions.

# 60%

Taux minimal de recyclage dans les matériaux d'emballage de nos pièces de rechange

### Service Client :

Notre service client haut de gamme prolonge la durée de vie du chariot élévateur, réduit les réapprovisionnements et les émissions grâce à l'électrification de la flotte SAV.

### Location :

Nos modèles de location améliorent le bilan climatique de nos clients et favorisent l'économie circulaire.

# 95%

de nos appareils d'occasion proviennent de la flotte location



## Déchets

Jungheinrich réduit systématiquement les déchets grâce à la prévention, au tri et au recyclage. Les formations, des directives claires et des processus de gestion des déchets optimisés favorisent des taux de recyclage élevés, limitent les déchets mis en décharge et encouragent la mise en place de solutions durables de gestion des déchets à l'échelle mondiale.

en tonnes (t)	2025	2024
<b>Quantité totale de déchets</b>	<b>28 162,5</b>	<b>31 323,5</b>
<b>Quantité totale de déchets non mis en décharge</b>	<b>23 305,4</b>	<b>25 853.1</b>
Quantité totale de déchets dangereux récupérés	9 247,3	7 303.0
Préparation au réemploi	1 293,0	1 507.8
Recyclage	7 684,4	5 616.4
Autres méthodes de traitement	269,9	178,8
Quantité totale de déchets non-dangereux récupérés	14 058,1	18 550.2
Préparation au réemploi	387,4	835.6
Recyclage	13 358,0	17 675.8
Autres méthodes de traitement	312,7	38.9
<b>Quantité totale de déchets destinés à être éliminés</b>	<b>4 857,0</b>	<b>5 470.4</b>
Quantité totale de déchets dangereux éliminés	1 196,5	1 324.1
Combustion	538,8	626,0
Décharge	49,2	88,7
Autres types d'élimination	608,6	609,4
Quantité totale de déchets non-dangereux éliminés	3 660,5	4 146,3
Combustion	820,7	1 040.8
Décharge	875,8	1 017,6
Autres types d'élimination	1 964,0	2 087.9

# 74,1%

Réduction de la part des déchets mis en décharge à l'échelle mondiale par rapport à l'année précédente

# 0

Déchets mis en décharge provenant des processus de production dans les usines allemandes

# 11,9 %

Réduction des déchets résiduels des usines en 2025 par rapport à l'année précédente

# 3,3 %

Part des déchets mis en décharge à l'échelle mondiale par rapport à la quantité totale de déchets



## Eau et biodiversité

L'évaluation des facteurs liés au site et des impacts environnementaux ne fait actuellement apparaître aucun impact ni risque significatif en ce qui concerne les ressources en eau et les ressources marines, la pollution environnementale et la biodiversité. Jungheinrich s'attaque néanmoins activement à ces domaines dans le cadre de son approche environnementale globale.

### Eau

Notre approche en faveur de processus respectueux des ressources passe par une gestion efficace de l'eau. Jungheinrich relève chaque année les données de consommation d'eau, identifie les potentiels d'amélioration et prend en compte les risques régionaux de stress hydrique.

#### Consommation d'eau

en m3	2025	2024	% 2025/2024
Volume total	254 896,2	318 624,4	-20,0
Eaux souterraines <sup>1</sup>	120 728,3 <sup>1</sup>	177 803,4 <sup>1</sup>	-32,1
Eau produite	0,0	0,0	0,0
Eau de mer	0,0	0,0	0,0
Eaux de surface	450,0	255,3	76,3
Eau provenant d'autres fournisseurs	133 717,8	140 565,7	-4,9

<sup>1</sup> La consommation élevée d'eau provenant des eaux souterraines est dû notamment à un prélèvement autorisé pour le refroidissement des bâtiments dans deux de nos usines. L'eau est restituée après refroidissement.

### Biodiversité

Jungheinrich analyse en permanence ses propres sites en termes d'impact et de dépendance en matière de biodiversité. L'analyse prend en compte des aspects tels que la proximité des réserves naturelles et des espèces menacées, l'imperméabilisation des surfaces ou la sensibilité à l'eau. Les résultats de l'analyse sont intégrés dans la mise en œuvre des mesures de gestion de l'énergie et de l'environnement, de la décarbonation, de l'utilisation efficace des ressources et de l'efficacité énergétique.

Par ailleurs, des mesures sont mises en œuvre sur certains sites afin de les rendre plus respectueux de l'environnement, notamment la désimperméabilisation, la végétalisation et la restauration d'espaces semi-naturels, etc.

#### Risques pour la biodiversité des sites

Quantité en %	2025
Sites analysés	100
Sites dans des zones sensibles pour la biodiversité (Biodiversity Sensitive Areas)	58
Sites situés à proximité d'espèces menacées	88

# 0

préjudice significatif causé aux habitats naturels ainsi qu'à la faune et à la flore



# Material compliance

La Material Compliance garantit que les exigences légales et internes sont respectées. L'objectif est d'éviter l'utilisation de substances dangereuses et critiques et d'assurer la transparence des substances soumises à déclaration et celles soumises à des restrictions.

## Objectif

100 % des fournisseurs qui renseignent les informations sur les minerais issus des zones de conflit, selon le modèle de reporting Conflict and Extended Minerals.

# 67%

des fournisseurs nous ont fourni des informations sur les minerais issus des zones de conflit utilisés dans leurs produits

## Processus de Material Compliance

### Ingrédients dangereux et critiques ainsi que gestion des substances dangereuses

Les substances dangereuses sont des substances chimiques ou des mélanges présentant un risque accru pour la santé, la sécurité et l'environnement.

### Minerais issus des zones de conflits

Les minerais issus des zones de conflit sont des matières premières dont l'extraction et le commerce peuvent être liés à des conflits armés, des violations des droits humains ou à l'exploitation dans certaines régions.

## Actions mises en œuvre

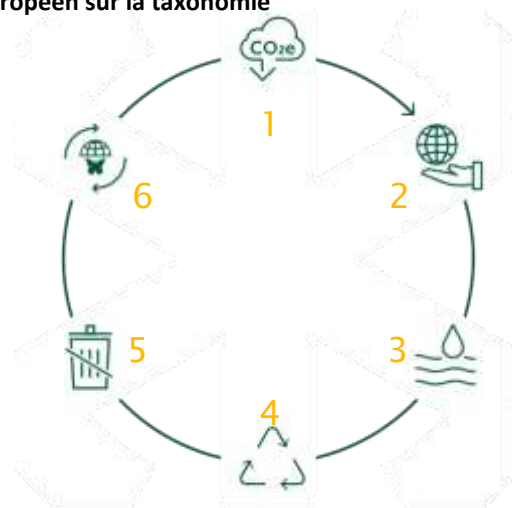
- ▶ Processus de Material Compliance garantissant le respect des exigences réglementaires.
- ▶ Contrôle anticipé et transparence sur les ingrédients dangereux et critiques.
- ▶ Mesures d'utilisation sécurisée des substances dangereuses dans le cadre de notre gestion des substances dangereuses.
- ▶ Transparence sur l'utilisation dans nos produits de minerais potentiellement issus de zones de conflit.
- ▶ Obligation de reporting pour nos fournisseurs.
- ▶ Garantie du respect des obligations de diligence en matière de droits humains grâce à des exigences clairement définies.



# Taxonomie européenne

Jungheinrich publie des chiffres d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et des dépenses d'exploitation (OpEx) éligibles et conformes à la taxonomie, conformément au règlement de l'UE sur la taxonomie. Le modèle commercial de Jungheinrich contribue aux objectifs environnementaux de protection du climat et de transition vers une économie circulaire.

## Objectifs environnementaux du règlement européen sur la taxonomie



- 1 Protection du climat
- 2 Adaptation au changement climatique
- 3 Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines
- 4 Transition vers une économie circulaire
- 5 Prévention et réduction de la pollution
- 6 Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

## Sont en particulier éligibles à la taxonomie

- ▶ la fabrication de chariots de manutention électriques et de robots mobiles,
- ▶ la fabrication de batteries lithium-ion et
- ▶ la réparation, la (re)mise en l'état et la location de chariots de manutention.
- ▶ la fabrication de chariots de manutention électriques et de robots mobiles,
- ▶ la fabrication de batteries lithium-ion et
- ▶ la réparation, la (re)mise en l'état et la location de chariots de manutention.
- ▶ les bornes de recharge électriques installées ainsi que les installations photovoltaïques.

## Vue d'ensemble des indicateurs de taxonomie de l'UE

	2025		2024		Changement
	Millions d'euros	%	Millions d'euros	%	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	5 502,1		5 391,9		2.0
éligible à la taxonomie	4 068,9	74,0	3 934.0	73,0	3.4
conforme à la taxonomie	291,9	5.3	263.9	4.9	10.6
<b>CapEX</b>	682,6		647,4		5,4
éligible à la taxonomie	162,6	23,8	147,8	22,8	10,0
conforme à la taxonomie	36,5	5,3	32,3	5,0	13,0
<b>OpEx</b>	244,6		210,5		16,2
éligible à la taxonomie	180,6	73,8	151,0	71,7	19,6
conforme à la taxonomie	22,1	9,0	18,6	8,9	18,8

100%

de nos batteries lithium-ion et de nos chariots équipés sont conformes à la taxonomie

20%

réduction d'environ 20 % des émissions avec des chariots élévateurs lithium-ion par rapport au plomb acide



# Social



---

Nos objectifs environnementaux stratégiques	29
Nos collaborateurs	30
Modèles de temps de travail	31
Protection de la santé et sécurité au travail	32
Indicateurs santé et sécurité	33
Diversité, égalité des chances et inclusion	34
Formation continue et développement des compétences	36
Droits humains	37
Main-d'œuvre dans la chaîne de valeur	39
Sécurité du client	40



## Nos objectifs sociétaux stratégiques

Thématique	Objectif	Délai
Santé et sécurité	Prévention des accidents du travail à l'échelle du Groupe dans le cadre de la stratégie Zéro Accident	En continu
	Amélioration à l'échelle du Groupe du taux d'accidents avec arrêt de travail (Lost Time Injury Rate) à 12,5	D'ici 2025
Diversité, égalité des chances et inclusion	Augmentation à l'échelle du Groupe de la proportion de femmes cadres à 14%	D'ici 2025
Formation continue et développement des compétences	Atteindre en moyenne 18 heures de formation par collaborateur	En continu
Droits humains et main-d'œuvre dans la chaîne de valeur	80 % du volume d'achat dans le monde doivent être des dépenses durables	D'ici 2025
Sécurité du client	Augmentation de la sécurité des clients, notamment grâce à l'utilisation croissante de systèmes d'assistance.	En continu



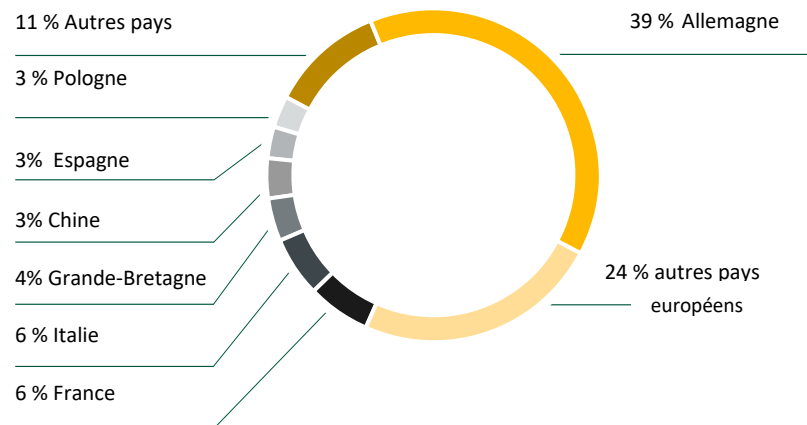
# Nos collaborateurs

Nos collaborateurs contribuent de manière décisive à la transformation durable de Jungheinrich, avec leurs origines et compétences diverses. Notre culture d'entreprise est axée sur les collaborateurs ; elle crée des emplois stables et sécurisés et leur permet d'agir de manière responsable et durable.

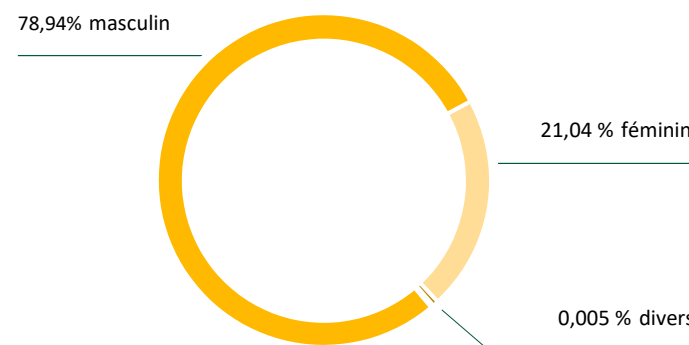
## Ancienneté 2025<sup>1</sup>

	< 30 ans		30 à 50 ans		> 50 ans		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Collaborateurs (nombre de personnes)	2 599	2 654	13 248	12 982	5 545	5 433	21 392	21 069
Collaborateurs (en %)	12,1	12,6	61,9	61,6	25,9	25,8	100,0	100,0

## Collaborateurs par région<sup>1</sup>



## Répartition par sexe 2025<sup>1</sup>



8,3%

Taux de turnover<sup>2</sup>

10,2

années d'ancienneté en moyenne

<sup>1</sup> Les indicateurs sont basés sur la date de référence du 1er décembre 2025.

<sup>2</sup> Cet indicateur se calcule en rapportant le nombre de départs à l'effectif moyen de l'année de référence, exprimé en nombre de personnes.



# Modèles de temps de travail

## Nombre de salariés ventilé par type d'emploi et par sexe <sup>1</sup>

	Femme		Homme		Divers		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Nombre de salariés	4 500	4 339	16 891	16 730	1	0	21 392	21 069
Nombre de salariés ayant des contrats de travail à durée indéterminée	4 351	4 162	16 431	16 185	1	0	20 783	20 347
Nombre de salariés ayant des contrats de travail à durée déterminée	149	177	460	545	0	0	609	722
Nombre de travailleurs à la demande <sup>2</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de salariés à temps plein	3 715	3 539	16 449	16 338	1	0	20 165	19 877
Nombre de salariés à temps partiel	785	800	442	392	0	0	1 227	1 192

### Modèles de temps de travail flexibles et réglementations en Allemagne

#### Modèles à temps partiel en Allemagne

- ▶ Temps partiel – réduction durable du temps de travail (à durée indéterminée)
- ▶ Temps partiel de transition – temps partiel temporaire de 1 à 5 ans (réduction temporaire)

#### Congés spéciaux en Allemagne

Les collaborateurs peuvent également bénéficier d'un congé pour s'occuper d'enfants ou de proches dépendants, ou prendre des congés non payés et ont droit à des congés spéciaux, par exemple en cas de déménagement, de mariage ou de décès.

Les collaborateurs ayant une convention tarifaire peuvent en outre bénéficier du temps plein réduit :

- ▶ Temps plein réduit – réduction temporaire du temps de travail (option à temps partiel)

<sup>1</sup> Les indicateurs sont basés sur la date de référence du 1er décembre 2025.

<sup>2</sup> Les travailleurs « à la demande » sont des travailleurs qui sont engagés sans garantie de durée minimale de travail et qui sont disponibles en fonction des besoins, sans que l'entreprise ne soit obligée d'offrir un certain nombre d'heures de travail.



# Protection de la santé et sécurité au travail

Avec sa politique EHSQ<sup>1</sup> à l'échelle du Groupe, Jungheinrich met en œuvre une stratégie systématique visant à promouvoir la sécurité et la santé au travail. Elle constitue la base de la gestion des risques et s'inscrit dans le cadre de notre stratégie Zéro Accident, qui vise à prévenir les accidents et les maladies liées au travail et à promouvoir la santé physique et psychique des collaborateurs.

## Objectifs

- ▶ Réduction du LTIR à l'échelle du Groupe à 12,5 d'ici la fin du 2025.<sup>2</sup>
- ▶ Objectifs supplémentaires spécifiques aux sites, par exemple pour réduire la gravité des accidents.

## Actions mises en œuvre

- ▶ Gestion HSE structurée avec des plans d'étape, des plans d'action annuels et des outils locaux pour améliorer continuellement la sécurité au travail et la protection de la santé.
- ▶ Formations régulières (en présentiel et en ligne), sensibilisation des cadres et partage des bonnes pratiques entre sites.
- ▶ Programme global de prévention et d'amélioration de la santé physique et psychique (la prévoyance, le sport en entreprise, le conseil entre autres).
- ▶ Gestion systématique des risques, y compris les évaluations des risques, les analyses d'accidents, les audits, les logiciels HSE, ainsi que l'application de la matrice des risques et du principe STOP<sup>3</sup>.

# 10,5

Taux d'accidents à l'échelle du groupe (LTIR)

# 96,7%

Taux de couverture santé des collaborateurs

# 100%

des collaborateurs participent à des formations sur la sécurité

# 30,9%

des sites dont le système de gestion de la sécurité est certifié ISO 45001 / OHRIS

<sup>1</sup> La politique environnement, santé, sécurité et qualité à l'échelle du Groupe (EHSQ) qui inclut les aspects Qualité en plus des aspects HSE, assure l'intégration et la coordination des systèmes de management interne.

<sup>2</sup> Le LTIR mesure la fréquence des accidents du travail avec au moins une journée d'arrêt, sans les accidents de trajet. Il est calculé sur la base du rapport entre le nombre d'accidents du travail avec arrêt et le nombre d'heures travaillées.

<sup>3</sup> Substitution avant les mesures techniques, organisationnelles et, en dernier lieu, personnelles.



## Indicateurs santé et sécurité

	2025	2024
Taux de collaborateurs couverts par le système de gestion de la santé et de la sécurité sur la base d'exigences légales et/ou de normes ou directives reconnues <sup>1</sup>	100	100
Taux de collaborateurs couverts par le système de gestion de la santé et de la sécurité, qui est audité en interne et/ou certifié par un organisme externe, conformément aux exigences légales et/ou aux normes ou directives reconnues.	30	29
Nombre de décès liés à des accidents du travail	0	1
de nos propres collaborateurs	0	1
de travailleurs externes (travailleurs intérimaires)	0	0
Nombre d'accidents du travail soumis à déclaration	398	415
de nos propres collaborateurs	382	402
de travailleurs externes (travailleurs intérimaires)	16	13
Taux d'accidents du travail soumis à déclaration – LTIR (Lost Time Injury Rate)	10,5	11.4
Taux : nos propres collaborateurs	10,3	11.3
Taux : travailleurs externes (travailleurs intérimaires)	20,3	17.5
jours d'arrêt dus à des blessures liées au travail et aux décès résultant d'accidents du travail <sup>2</sup>	9 335	9 059
de nos propres collaborateurs	9 109	8 864
de travailleurs externes (travailleurs intérimaires)	226	195
Taux de gravité moyenne de l'accident	23,5	21.8
Taux : nos propres collaborateurs	23,8	22,1
Taux : travailleurs externes (travailleurs intérimaires)	14,1	15.0
Taux de presque-accidents pour les usines	78,3	76.0

<sup>1</sup> basé sur le nombre de personnes

<sup>2</sup> Les informations concernant les maladies professionnelles n'ont pas été prises en compte.



# Diversité, égalité des chances et inclusion

La diversité, l'égalité des chances et l'inclusion sont des éléments essentiels de la culture d'entreprise. Nous œuvrons en permanence à la création d'un environnement de travail où tous les collaborateurs bénéficient de l'égalité des chances, sont traités avec respect et où une culture d'appartenance peut se développer.

## Objectif

Augmentation à l'échelle du Groupe de la proportion de femmes cadres à 14% fin 2025,

## Actions mises en œuvre

- ▶ Diversité dans le recrutement grâce à des processus équitables et transparents et à un langage inclusif.
- ▶ Mise en place d'une initiative globale en faveur de la diversité visant à développer une démarche à l'échelle du Groupe.
- ▶ Tous les collaborateurs sont tenus de valider le code de conduite tous les deux ans.
- ▶ Enquête au niveau Groupe sur la qualité de vie au travail des collaborateurs tous les deux ans. Une enquête annuelle est prévue à partir de 2026.

## Répartition par sexe<sup>1</sup>

	Femmes		Hommes		Divers		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Collaborateurs aux postes de direction (nombre de personnes)	25	22	138	140	0	0	163	162
Pourcentage de collaborateurs Postes de direction <sup>2</sup>	15,3	13.6	84.7	86.4	0.0	0.0	100.0	100.0

<sup>1</sup> Les indicateurs sont basés sur la date de référence du 1er décembre 2025.

<sup>2</sup> Les deux niveaux hiérarchiques les plus élevés sous le Directoire

# 40%

Femmes au Directoire

# 24%

Nouvelles embauches féminines

# 15,3%

Femmes aux deux niveaux hiérarchiques les plus élevés sous le Directoire

# 42%

Femmes au Conseil de surveillance



## Engagements

Jungheinrich s'engage à :

- ▶ interdire toute forme de discrimination, notamment en raison de l'âge, d'un handicap physique ou mental, de l'origine nationale ou ethnique, de l'origine sociale, de l'apparence, de la couleur de peau, du sexe, de la grossesse, de l'identité ou de l'orientation sexuelle, de l'opinion politique, de l'activité syndicale, de la religion ou de la croyance,
- ▶ traiter tous les collaborateurs, quel que soit leur type d'emploi, avec dignité et respect,
- ▶ ne pas tolérer les inégalités de traitement, le harcèlement, les abus et la coercition,
- ▶ assurer l'égalité des chances dans le choix, le développement et la promotion des collaborateurs,
- ▶ promouvoir l'inclusion des personnes handicapées et garantir leur participation à part entière dans le quotidien professionnel
- ▶ diffuser les principes énoncés dans les codes par des formations obligatoires et en assurer l'application dans le travail quotidien.

### Accord sur les mesures d'inclusion :

Jungheinrich s'engage en faveur de l'inclusion des personnes handicapées. Un accord interne sur l'inclusion avec les représentants du Groupe des personnes gravement handicapées constitue la base d'une participation et d'une intégration à part entière dans le travail quotidien.



# Formation continue et développement des compétences

Pour le développement continu de nos collaborateurs, nous proposons divers mesures de formation et de formation continue. Celles-ci permettent le développement personnel et favorisent l'égalité des chances pour le développement professionnel.

## Objectif

Chaque collaborateur suit en moyenne au moins 18 heures de formation par an.

## Actions mises en œuvre

- ▶ Offre globale de formation continue avec des concepts de formation standardisés et certifiés et un contrôle qualité régulier.
- ▶ Mesures de développement individuelles sur la base d'entretiens annuels et des retours d'expérience (feedbacks) et suggestions pour l'avenir (feedforwards).
- ▶ Identification et fidélisation des jeunes talents, notamment par le biais de programmes de formation au management, de stages et de programmes pour jeunes diplômés.
- ▶ Formation pratique dans 30 métiers et cursus en alternance, y compris des programmes spécifiques dédiés au service client.

## Nombre total d'heures de formation 2025

En heures	2025
<b>Total d'heures de formation</b>	<b>411 055</b>
En ligne	108 257
En présentiel	302 798

## Moyenne d'heures de formation

En %	Femmes	Hommes	Total
Collaborateurs à des postes de direction <sup>1</sup>	3,5	5,4	5,1
Collaborateurs <sup>2</sup>	9,4	22,0	19,3
<b>Tous les collaborateurs</b>	<b>9,4</b>	<b>21,8</b>	<b>19,2</b>

# 19,2

nombre moyen d'heures de formation pour le développement continu de tous les collaborateurs

# 100%

des collaborateurs ont accès à des offres d'apprentissage et de formation continue

# 47

Participants à des programmes de formation internationaux

<sup>1</sup> Les deux niveaux hiérarchiques les plus élevés sous le Directoire

<sup>2</sup> collaborateurs en dessous des deux niveaux de direction supérieurs



# Droits humains

Jungheinrich adhère à la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP), aux principes fondamentaux de l'Organisation internationale du travail (OIT) et aux principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

## Actions mises en œuvre

- ▶ Analyse annuelle des risques liés aux droits de l'homme sur 100 % des sites.
- ▶ Selon l'OIT, un maximum de 10 heures par jour et 48 heures par semaine est considéré comme la durée maximale de la journée de travail normale pour tous les collaborateurs.
- ▶ Vérification annuelle et versement de salaires décents sur tous les sites.
- ▶ Formes alternatives de participation des travailleurs afin de préserver la liberté syndicale et de soutenir la négociation collective dans les pays soumis à des restrictions juridiques importantes.
- ▶ Mesures telles que des réunions publiques et des formats de dialogue informels visant à prévenir la discrimination syndicale dans les pays où existent des restrictions de fait.

## Engagements

Jungheinrich s'engage à :

- ▶ à respecter les droits de l'homme dans le monde et à suivre les normes internationales telles que les Principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme, les normes fondamentales du travail de l'OIT et les principes directeurs de l'OCDE,
- ▶ à respecter des conditions de travail équitables, y compris les normes élevées en matière de sécurité, de santé et d'égalité de traitement au travail;
- ▶ à l'interdiction du travail enfants, forcé, de la traite des êtres humains et de l'esclavage,
- ▶ au respect de la liberté syndicale et du droit de s'organiser,
- ▶ à identifier, évaluer et surveiller régulièrement les risques liés aux droits humains tout au long de la chaîne de valeur.

### Charte des droits humains

- ▶ Protection des droits humains dans le travail quotidien
- ▶ Principes relatifs aux conditions de travail équitables, à la lutte contre la discrimination, au respect mutuel ainsi qu'à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail
- ▶ Cadre éthique commun pour les collaborateurs, les clients et les partenaires commerciaux

### Déclaration de principe sur le respect des droits de l'homme

- ▶ Mise en œuvre des obligations de diligence des entreprises
- ▶ Identification, évaluation et surveillance des risques liés aux droits humains tout au long de la chaîne de création de valeur
- ▶ Reporting de toutes les entités concernées conformément aux dispositions légales

**Incidents et plaintes relatives aux droits de l'homme**

	2025	2024
Nombre de cas de discrimination, y compris de harcèlement, signalés au cours de l'exercice	7	13
Nombre de plaintes <sup>1</sup>	50	48
dont celles transmises via les canaux par lesquels les membres du personnel peuvent exprimer leurs inquiétudes	50	48
dont celles transmises par l'intermédiaire des interlocuteurs locaux pour les entreprises multinationales de l'OCDE	0	0
Montant des amendes, des sanctions et de l'indemnisation pour dommages résultant de violations de principes sociaux et liés aux droits humains (en €)	0	0

**46,2%**

Réduction des cas de discrimination signalés par rapport à l'année précédente

**0**

Violation grave des droits de l'homme

**100%**

Part des sites qui paient des salaires décents

**0**

Risque avéré de coercition ou de travail des enfants dans notre propre domaine d'activité

<sup>1</sup> Le nombre de plaintes est déterminé selon les standards ESRS moins le nombre de cas de discrimination, y compris de harcèlement, signalés au cours de l'exercice.



# Main-d'œuvre dans la chaîne de valeur

Afin de réduire les risques et de garantir le respect des normes environnementales, sociales et en matière de droits de l'homme, l'entreprise travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs. Des directives claires sont basées sur la loi allemande relative à l'obligation de diligence dans la chaîne d'approvisionnement (LkSG) ainsi que sur des normes internationales telles que la Charte des droits de l'homme des Nations Unies, les principes directeurs de l'OCDE et les normes fondamentales du travail de l'OIT.

## Objectif

Classification comme dépenses durables d'au moins 80 % du volume d'achats à l'échelle mondiale d'ici fin 2025.

Le **code de conduite pour les fournisseurs** définit les principales attentes à l'égard des fournisseurs, notamment en matière de sécurité au travail, de conditions de travail sûres et d'évaluations régulières des risques.

Le **manuel fournisseur** renvoie aux exigences relatives aux minerais issus des zones de conflit selon le règlement européen 2017/821 et la section 1502 du Dodd-Frank Act ; il garantit la transparence via le modèle de reporting des minerais issus des zones de conflit (CMRT : Conflict Minerals Reporting Template).

Les **dispositions relatives à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement pour les entreprises externes** résument les principales exigences de sécurité des sous-traitants et définissent les principes fondamentaux garantissant la sécurité des opérations.

## Actions mises en œuvre

- ▶ Le code de conduite pour les fournisseurs sur les risques liés aux droits humains et à l'environnement est obligatoirement communiqué aux fournisseurs.
- ▶ Tout signalement d'infractions aux normes en matière de droits de l'homme et d'éthique peut être effectué via le système de signalement anonyme « OpenLine » (téléphone et portail en ligne d'un prestataire indépendant).
- ▶ En tant que membre de l'Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA), nous nous engageons en collaboration avec les parties prenantes en faveur des normes relatives aux droits de l'homme et à l'environnement dans l'extraction des matières premières.
- ▶ En tant que signataires du Pacte mondial des Nations Unies, nous soutenons des pratiques commerciales responsables et durables.

# 82%

du volume d'achat sont des dépenses durables<sup>1</sup>

# 83%

des fournisseurs de matériel de production concernés sont contrôlés selon les critères ESG

## Engagements

Jungheinrich demande à ses fournisseurs de

- ▶ respecter toutes les lois en vigueur,
- ▶ respecter les droits humains internationaux et à exclure le travail forcé et le travail des enfants, l'esclavage ou la traite des êtres humains, y compris dans sa propre chaîne d'approvisionnement,
- ▶ garantir l'égalité des chances pour les collaborateurs,
- ▶ ne pas acquérir illégalement des terres, des forêts ou des zones aquatiques,
- ▶ réduire continuellement la consommation de ressources,
- ▶ améliorer continuellement leurs propres règles et processus,
- ▶ transmettre les standards Jungheinrich à leurs sous-traitants directs.

<sup>1</sup> La dépense durable (« Sustainable Spend ») est calculée sur la base du volume d'achats auprès des fournisseurs concernés, dont l'évaluation en matière de durabilité (conformité ESG) a été réalisée à l'aide d'un questionnaire standard.



# Sécurité du client

Chez Jungheinrich, la sécurité des clients et des utilisateurs est au centre de nos préoccupations : Des systèmes d'assistance innovants et des normes de qualité rigoureuses permettent de limiter les risques, tandis que les commentaires des clients sont activement pris en compte dans le développement des produits afin de favoriser une utilisation sécurisée et efficace.

## Objectif

Augmentation de la sécurité des clients, notamment grâce à l'utilisation croissante de systèmes d'assistance., qui agissent de manière préventive et aident les opérateurs.

## Actions mises en œuvre

- ▶ Fournir des manuels d'utilisation faciles à comprendre, des formations et des instructions pour assurer une utilisation sûre des appareils.
- ▶ Réseau complet de service pour l'installation, la maintenance, la réparation et l'assistance des clients.
- ▶ Certification de toutes les usines selon le standard qualité ISO 9001 et maintien des certifications grâce à des audits périodiques de suivi et de renouvellement. Ils sont complétés par des audits internes.
- ▶ Utilisation de systèmes d'assistance qui réduisent activement les risques opérationnels, et vérification continue de leur efficacité et d'autres mesures de sécurité à l'aide des commentaires clients et de l'évaluation des données.

## Processus de garantie de la qualité et de la conformité des produits qui contribue activement à la sécurité des clients :

### 1. Développement des produits :

Les nouveaux produits sont créés selon un processus de développement défini. Les exigences de qualité et de conformité sont définies au début et vérifiées par étapes clés. Enfin, la déclaration du fabricant UE confirme le respect des règles de sécurité importantes.



### 2. Gestion des fournisseurs :

Jungheinrich s'approvisionne exclusivement auprès de fournisseurs qui ont préalablement été contrôlés, audités et agréés.



### 3. Gestion de la qualité de la production :

La production se fait selon des processus définis et documentés qui font partie du système de gestion de la qualité certifié ISO 9001 à l'échelle de l'ensemble de la production. Avant la livraison, un contrôle final ou fonctionnel de tous les produits est effectué.

# 55,4 %

Augmentation du nombre d'écrans d'assistance installés dans les chariots élévateurs par rapport à 2024

# Gouvernance



---

Objectifs stratégiques de gouvernance	42
Organisation Développement durable	43
Compliance	45
Protection des données et la sécurité de l'information	46
Gestion du développement durable	47

---



## Objectifs stratégiques de gouvernance

Thématique	Objectif	Délai
Compliance	Renforcer la responsabilité entrepreneuriale et la durabilité	En continu
	Assurer le respect des exigences légales et réglementaires à l'échelle du Groupe	En continu
Protection des données	Aucune amende pour violation de la protection des données	En continu
	Assurer le traitement des données personnelles conformément aux lois applicables en matière de protection des données via la politique de confidentialité du Groupe	En continu



# Organisation Développement durable

Conseil de surveillance	Directoire	Sustainability Committee
Le conseil de surveillance confirme les décisions stratégiques nécessaires en matière de développement durable du Directoire et contrôle le reporting RSE via le comité financier et d'audit.	Le Directoire supervise les sujets liés au développement durable et au climat, pilote les objectifs de développement durable et valide la double analyse de matérialité. Au moins un membre possède une expertise en matière de changement climatique, complétée par des formations régulières sur ce thème.	Le Sustainability Committee pilote et surveille les avancements du projet et sert d'interface centrale entre la Sustainability Team, les services concernés et les filiales.
<b>Les questions de développement durable sont abordées au moins une fois par trimestre</b>	<b>Les questions de développement durable sont abordées au moins une fois par mois</b>	<b>Les questions de développement durable sont abordées au moins une fois par trimestre</b>

## Sustainability Team

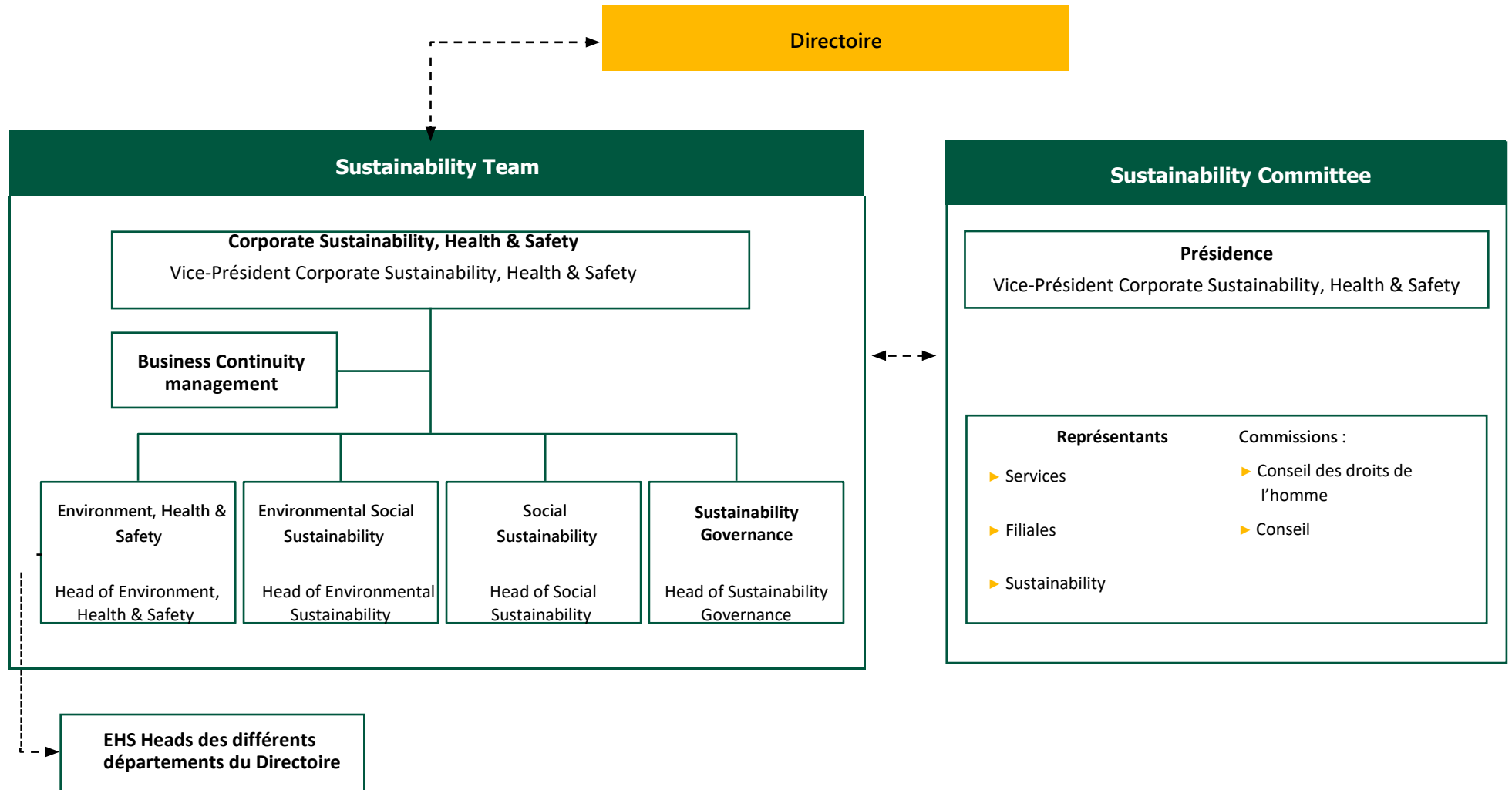
La Sustainability Team coordonne et met en œuvre des sujets clés en matière de développement durable, et conseille le Directoire dans le cadre du développement de la stratégie. Des échanges réguliers ont lieu avec le Directoire.

### Les aspects liés au développement durable sont intégrés dans la rémunération du Directoire à court et à long terme.

L'intégration des objectifs de développement durable dans la rémunération variable à court et à long terme, qui représentent au total 35 à 55 % de la rémunération globale cible, permet de créer des incitations financières en faveur des aspects environnementaux et sociaux. Le taux d'équipement des véhicules équipés d'une batterie lithium-ion est inclus dans les deux composantes de la rémunération à hauteur de 20 % chacun. Des informations supplémentaires sur la rémunération du Directoire sont disponibles dans le [rapport sur la rémunération](#).



## Organisation du développement durable chez Jungheinrich





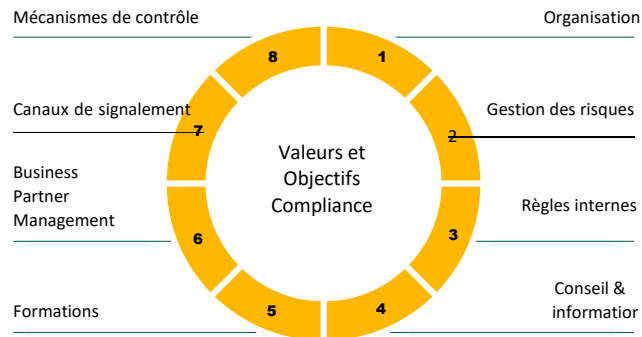
# Compliance

La compliance est la priorité absolue de Jungheinrich. Le respect des exigences légales et réglementaires à l'échelle du Groupe permet de sécuriser l'entreprise et est en même temps l'expression de notre responsabilité économique, écologique et sociale. Notre Compliance Management System (CMS) à l'échelle du Groupe nous aide à assumer cette responsabilité vis-à-vis de nos collaborateurs, nos fournisseurs, nos clients et d'autres partenaires.

## Objectifs

- ▶ Renforcer la responsabilité entrepreneuriale et le développement durable.
- ▶ Sécuriser Jungheinrich par le respect des exigences légales et réglementaires à l'échelle du Groupe.

## Compliance Management System



## Actions mises en œuvre

- ▶ Contrôle opérationnel du CMS par le service central Compliance, rapports réguliers au Directoire et réunions régulières du Compliance Committee.
- ▶ Code de conduite unique dans le monde entier, obligatoire pour tous les collaborateurs, le Directoire et le Conseil de surveillance.
- ▶ Formations sur la Compliance à l'échelle du Groupe pour tous les collaborateurs, y compris les membres du Directoire.
- ▶ Des systèmes de signalement clairs pour les collaborateurs et les tiers externes via l' « OpenLine » Les interlocuteurs Jungheinrich sont joignables via une boîte e-mail ou en personne.
- ▶ Prendre les mesures appropriées en cas d'infractions potentielles, y compris mener des enquêtes pour faire la lumière sur les faits et, si nécessaire, appliquer des sanctions conformément aux dispositions en vigueur.
- ▶ Développement du CMS, dont la mise en place d'un logiciel de gestion de la Compliance à l'échelle du Groupe.

# 100 %

des collaborateurs sont tenus de signer le code de conduite

Le **code de conduite** définit des principes contraignants garantissant une conduite intègre et conforme aux règles. Il transmet des valeurs éthiques, le respect des relations mutuelles et l'importance du respect de toutes les lois et des directives internes. Il s'agit notamment de la prévention de la corruption, du respect de la protection des données et de la confidentialité, de la concurrence loyale, du respect des droits de l'homme et du respect de normes élevées en matière de protection de l'environnement et de sécurité au travail.

La **procédure de signalement** définit les règles de signalement chez Jungheinrich. Elle décrit notamment les canaux de signalement, la protection des lanceurs d'alerte et les mesures à prendre en cas d'infraction constatée.



# Protection des données et sécurité de l'information

Pour Jungheinrich, la protection des données est une question centrale, car les violations potentielles peuvent avoir de graves conséquences pour les personnes concernées et l'entreprise. La directive du Groupe sur la protection des données ainsi que la directive sur la sécurité de l'information constituent le cadre contraignant et garantissent que les données personnelles des collaborateurs, clients, utilisateurs et partenaires commerciaux sont traitées à tout moment de manière légale, sécurisée et transparente.

## Objectif annuel

- ▶ Assurer un traitement conforme à la protection des données personnelles, conformément aux lois en vigueur en appliquant la politique de confidentialité du Groupe.
- ▶ Aucune amende pour violation de la protection des données.

## Engagements

Jungheinrich s'engage à :

- ▶ traiter les données personnelles de manière responsable et conformément aux lois applicables sur la protection des données, telles que le RGPD,
- ▶ informer les personnes concernées de manière transparente sur la nature, le but et l'étendue du traitement des données,
- ▶ garantir les droits des personnes concernées, y compris l'accès, la rectification, l'effacement et l'opposition,
- ▶ assurer des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel et
- ▶ nommer et rendre accessible un délégué à la protection des données.

## Actions mises en œuvre

- ▶ Processus de gestion de la protection des données établi avec des éléments clés tels que la classification des données et les mesures de protection.
- ▶ Confidentialité contractuelle et obligation de protection des données pour tous les collaborateurs et parties prenantes externes via le contrat de travail standard et les conditions contractuelles types.
- ▶ Des formations obligatoires régulières sur la protection des données et la sécurité de l'information pour tous les collaborateurs (tous les deux ans ou tous les ans).
- ▶ Implication dès le début du responsable de la protection des données et du comité d'entreprise local lors de la mise en place de nouveaux logiciels.
- ▶ Possibilités de contact élargies pour les clients et les utilisateurs via les délégués à la protection des données locaux ainsi que le délégué à la protection des données du Groupe – en plus des canaux de signalement anonymes disponibles dans le monde entier via « OpenLine ».
- ▶ Limitation des cyber risques grâce à la gestion de la sécurité de l'information, aux exigences de sécurité contraignantes et aux systèmes modernes de surveillance et d'analyse.
- ▶ Développement du système de gestion de la protection des données à partir de 2025 par l'introduction d'un système à l'échelle du Groupe  
Logiciel de protection des données et formations spécifiques aux groupes cibles.

# 0

Amende pour violation de la protection des données



## Gestion du développement durable

Une gestion globale du développement durable constitue le fondement essentiel d'une gestion efficace des exigences environnementales, sociales et de gouvernance dans toute l'entreprise. Les directives du Groupe mentionnées ci-dessous créent des structures claires, orientent les collaborateurs dans leur action quotidienne et garantissent une mise en œuvre uniforme, transparente et conforme à la loi de tous les contenus concernés.

Thématique	Directives Groupe	
Environnement	<b>Gestion des déchets</b>	Définit les règles sur la prévention, la collecte, la documentation et l'élimination des déchets conformément à la loi.
	<b>Impacts sur l'environnement</b>	Définit les règles sur l'enregistrement systématique, l'évaluation et la mise à jour de tous les aspects environnementaux sur les sites.
	<b>Gestion de l'eau/des eaux usées</b>	Décrit la gestion responsable et conforme à la loi, la surveillance et la documentation de la consommation d'eau et des eaux usées.
	<b>Gestion de l'énergie</b>	Définit la façon dont les entités certifiées ISO 50001 enregistrent, évaluent et réduisent la consommation d'énergie par des objectifs et des actions.
	<b>Protection contre les immissions</b>	Définit les règles sur la prévention, la détection et la surveillance des émissions afin de protéger l'environnement et se conformer à la loi.
	<b>Gestion des produits dangereux</b>	Décrit le tri, la validation, l'utilisation, le stockage et l'élimination en toute sécurité des substances dangereuses et des substances dangereuses pour l'eau.
	<b>Conception des produits</b>	Veiller à ce que les produits soient développés selon des critères d'écoconception et de conformité des matériaux afin de limiter les impacts environnementaux et les obstacles au recyclage.
Social	<b>Obligations de diligence de l'entreprise</b>	Décrit la manière dont le Groupe reconnaît, prévient et réagit face aux risques concernant les droits de l'homme et aux risques environnementaux dans ses propres activités et dans la chaîne d'approvisionnement.
Gouvernance	<b>Compliance</b>	Définit la manière dont le Groupe assure le respect de toutes les règles légales et internes par des responsabilités, des processus et des mesures de contrôle clairs.
	<b>Prévention de la corruption</b>	Décrit comment le Groupe prévient la corruption dans toutes les relations commerciales et les règles, rôles et mesures qui s'appliquent.
	<b>Protection des données</b>	Définit les règles de traitement conforme à la loi et de protection des données à caractère personnel à l'échelle du Groupe.
	<b>Sécurité de l'information</b>	Définit les règles sur la gestion sécurisée des informations et des systèmes informatiques dans l'ensemble du Groupe.
	<b>Maîtrise des enregistrements et des documents</b>	Définit les règles de conservation des documents importants à l'échelle du Groupe conformément aux lois en vigueur.

# Synthèse



# En résumé : Le développement durable chez Jungheinrich 2025

## 1. Dans le cadre de la stratégie d'entreprise

**2030+**, le développement durable fait partie intégrante de la transformation de notre cœur de métier. Notre ambition : combiner systématiquement la durabilité écologique et sociale avec le succès économique.

## 2. Excellente durabilité

Notre transformation durable a un impact. Les meilleures notations, comme EcoVadis Platinum, ou des récompenses, comme le prix du développement durable allemand, rendent ces progrès validés en externe visibles.

## 3 Zéro net comme vision tout au long de la création de valeur

Tant dans notre entreprise qu'avec nos produits et solutions pour nos clients, nous augmentons l'efficacité et réduisons les émissions : validé au niveau stratégique et par la SBTi.

## 4 Progrès vers une économie circulaire

Le reconditionnement, les modèles de location et les concepts de deuxième vie font partie intégrante de notre portefeuille. Avec notre stratégie d'économie circulaire développée, nous adaptons systématiquement cette approche.

## 5. Des collaborateurs en bonne santé, gage de réussite

Concevoir un environnement de travail qui privilégie la sécurité et la santé est la base de notre succès. C'est pourquoi nous investissons également dans l'accompagnement de nos collaborateurs au-delà du travail quotidien ainsi que dans le développement individuel.

## 6 La sécurité pour nos collaborateurs et nos clients est au centre de nos préoccupations

Avec notre stratégie Zéro Accident, nous donnons la priorité à la protection de la santé dans notre propre entreprise – tout en renforçant de manière tangible la sécurité des entrepôts de nos clients grâce à des produits ergonomiques, des systèmes d'assistance et l'automatisation.

## 7 Vers la durabilité et la transparence de la chaîne d'approvisionnement

Nous concevons de plus en plus nos chaînes d'approvisionnement de manière durable sur la base de normes clairement définies et d'une grande transparence. Des lignes directrices claires sur les normes sociales et environnementales accompagnent nos fournisseurs et nos collaborateurs dans leurs actions.

## 8 Des structures fiables pour une gestion durable des entreprises

Nous associons responsabilité globale et transparence. Grâce à des structures de Compliance contraignantes avec un pilotage transparent, des systèmes d'objectifs définis et une gestion des fournisseurs basée sur les risques, nous garantissons une gestion d'entreprise responsable et durable.

# 100%

de la production sont des véhicules électriques

# 40%

de femmes au Directoire

# 81%

Taux d'électricité renouvelable par rapport à la consommation totale d'électricité

# 82%

du volume d'achat sont des dépenses durables

# 99%

Taux de réutilisation et de recyclage lors du reconditionnement d'appareils d'occasion



L'année 2025 nous a mis à rude épreuve dans un contexte difficile et nous a montré de manière impressionnante ce que nous pouvons accomplir ensemble. Nous considérons le développement durable comme un processus de transformation continue. En collaboration avec nos clients et fournisseurs, nous concevons l'intralogistique de manière efficace, circulaire et sûre. L'orientation durable de l'entreprise fait partie intégrante de notre stratégie. Nous allions ainsi performance économique et sens des responsabilités.

Gabriele Maurer,  
Vice-Présidente Corporate Sustainability, Health and Safety



# Remarques générales et explications

## Remarques sur les déclarations prospectives

Cette présentation contient des déclarations prospectives qui reposent sur les attentes, les hypothèses et les estimations actuelles de la direction concernant les développements futurs. Ces déclarations sont sujettes à des risques et à des incertitudes qui, pour la plupart, échappent au contrôle de l'entreprise. Il s'agit notamment de changements dans la situation macroéconomique, tels que les conflits géopolitiques, les catastrophes naturelles, les pandémies et les événements de force majeure similaires, la problématique de la dette, l'intralogistique, l'approvisionnement en matériaux, la disponibilité et l'évolution des prix de l'énergie et des matières premières, la demande sur les principaux marchés de vente, l'évolution de la concurrence et de la réglementation, ainsi que les exigences réglementaires; des taux de change et des intérêts ainsi que de l'issue des procédures juridiques en cours ou à venir. Si ces facteurs d'incertitude et imprévus, ou d'autres, surviennent ou si les hypothèses sous-jacentes aux déclarations s'avèrent inexactes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés dans ces déclarations ou exprimés implicitement. Nous déclinons donc toute garantie ou responsabilité concernant les déclarations prospectives. En outre, sans préjudice des obligations existantes en matière de droit des marchés de capitaux, il n'existe ni intention ni obligation de mettre à jour les déclarations prospectives.

## Note sur les indicateurs présentés

Les indicateurs mentionnés dans le présent ESG Factbook sont partiellement arrondis et se rapportent, sauf indication contraire, à l'année 2025. Les explications méthodologiques relatives à ces indicateurs figurent pour l'essentiel dans la déclaration RSE du rapport annuel 2025. Les indicateurs figurant dans la déclaration ont été examinés par un tiers indépendant. Ceci ne s'applique pas aux autres indicateurs. Les indicateurs basés sur les valeurs à la date de référence se réfèrent, sauf indication contraire, au 31.12.2025.

**Jungheinrich Aktiengesellschaft**

Friedrich-Ebert-Damm 129  
22047 Hambourg

Téléphone : +49 40 6948-0  
Télécopieur: +49 40 6948-1777

[info@jungheinrich.de](mailto:info@jungheinrich.de)  
[www.jungheinrich.com](http://www.jungheinrich.com)

